



Fribourg, le 4 février 2008

### **Retard dans la vaccination HPV**

#### **Lettre ouverte à Monsieur le Président de la Confédération Pascal Couchepin, chef du DFI, aux directeurs cantonaux de la santé et au directeur de SantéSuisse**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseiller-es d'Etat,  
Monsieur le Directeur,

Les pédiatres suisses se trouvent depuis un mois dans une situation contraire à leur devoir éthique.

En effet depuis une année un vaccin permet de protéger les femmes jeunes contre le deuxième cancer féminin en terme de fréquence, le cancer du col de l'utérus. Il diminue le risque d'être atteinte par cette maladie de plus de 70%.

Depuis le premier janvier 2008, selon une décision de l'OFSP, ce vaccin est sur la liste des prestations prises en charge par l'assurance de base pour autant qu'un programme de vaccination cantonal soit mis en place.

Or, un mois plus tard, de tels programmes cantonaux ne sont toujours pas généralisés !

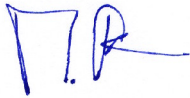
Pouvez-vous imaginer notre malaise éthique lorsque l'adolescente assise en face de nous demande à être protégée contre une contamination virale, dont elle sait qu'elle la mènera probablement aux pires complications médicales, voire à la mort ! Nous vous rappelons que l'on peut estimer que **chaque semaine qui passe, en Suisse, quelques centaines d'adolescentes sont contaminées. Qui supportera la responsabilité humaine, éthique, voire légale, des nombreux cancers qui en découleront ?**

Certes, nous vaccinons certaines de nos jeunes patientes : celles qui disposent d'une assurance privée ainsi que les patientes dont les parents peuvent en assumer les frais. Ce faisant, nous pratiquons une **médecine à deux vitesses**, offrant une protection efficace aux plus favorisées et négligeant les autres.

Nous ne pouvons plus tolérer cette situation anachronique et pensons qu'il n'est pas acceptable que celle-ci se prolonge. Conscients qu'un problème financier pèse lourd face à notre problème médical et éthique, nous ne doutons pas que vous prendrez les mesures nécessaires dans un pays où les considérations économiques ne peuvent impunément ignorer la responsabilité morale.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseiller-es d'Etat, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

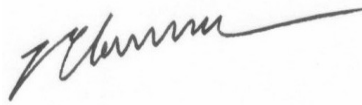
Société Suisse de Pédiatrie



Dr Michael Hofer  
Président SSP



Dr Stephan Rupp  
Vice-Président SSP



Dr Pierre Klauser  
Past-Président SSP



Dr Denis Aladjem  
Pédiatre

Copie à :

Prof. Thomas Zeltner, Directeur OFSP  
Dr Jacques de Haller, Président FMH  
Dr Marc Müller, Président CMPR